

2928

Service Mer, Eau et Environnement DDTM 13	
SA	
P. Mar	
PMA	
PNT	
PSGDPM	
Secrétariat	
Adjoint	
Chef Service	SAD INFO

30 SEP. 2021

ARRIVÉ LE :

**DDTM**

Police Administrative de la Nature,  
Réfèrent Espèces Protégées.

DDTM 13.

Service Mer, Eau et Environnement,  
Pôle Nature et Territoires  
16, rue Antoine Zattara

13332 MARSEILLE CEDEX 3

A L'attention de Madame Marie COUDRILLIER

N/Réf : DME/HA - N°224-21  
RAR 2C 154 383 2263 1

E. DERMINE

04 42 35 56 15

Lavéra le, 23 septembre 2021

*Objet : Demande de dérogation pour la perturbation intentionnelle ainsi que le piégeage et euthanasie des **Choucas** des Tours sur le site EDF de Martigues*

→ D.C.

Madame,

Je soussigné Christophe CORTIE, Directeur du site EDF CCG Martigues sur la commune de Martigues, viens par ce courrier vous solliciter pour une **demande de renouvellement de l'arrêté préfectoral n°13-2020-02-17-002 accordé le 17/02/2020 pour une durée de 2 années portant autorisation dérogatoire pour procéder à la perturbation intentionnelle de Choucas des Tours.**

Nous avons constaté en 2019 une très forte intensification de la nidification des Choucas des Tours. Cette nidification avait occasionné de nombreuses chutes de matériaux constitutifs de nids sur les voies de circulation piétonnes et avait fragilisé le fonctionnement de certains équipements de notre process.

Nous avons fait procéder en 2020 et 2021 à un effarouchage de cette espèce, principalement en période de nidification complété par un piégeage avec euthanasie. Compte-tenu de leur efficacité, nous souhaitons reconduire ces actions.

Notre prestataire prendra en charge les actions objets de la demande ainsi que les comptages de ces oiseaux et nous vous transmettrons un bilan complet des opérations chaque année en fin de saison.

Vous trouverez ci-joint le CERFA dûment rempli, l'objectif étant d'inciter ces oiseaux à retourner nidifier dans le milieu naturel.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

PJ : CERFA n° 13616\*01

Le Directeur  
du CCG Martigues

Christophe CORTIE

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**       LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT  
 LA DESTRUCTION  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom :  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : EDF-CCG Martigues  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Christophe CORTIE  
 Adresse : Route des Laurons BP35  
 Commune : MARTIGUES  
 Code postal : 13117 LAVERA  
 Nature des activités : Production d'électricité  
 Qualification : Directeur

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Coloeus Monedula</i> Choucas des Tours	Environ 60	Demande de perturbation intentionnelle par effarouchement acoustiques + pyrotechniques ainsi que capture par cages à corvidés + euthanasie
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

- |                                       |                          |                                       |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux        | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Action afin de préserver la sécurité du personnel et l'intégrité des installations de la Centrale EDF CCG Martigues lors de la nidification des Choucas des Tours.

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée) Voir rapport 2019 joint.

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive            Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire            avec relâcher sur place            avec relâcher différé     

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épuisette  Pièges  Préciser :  
Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :  
Suite sur papier libre

## D2. DESTRUCTION\*

Destruction des nids  Préciser : **Destruction des ébauches de nids sur le site**  
...  
Destruction des oeufs  Préciser :  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
Par pièges létaux  Préciser :  
Par capture et euthanasie  Préciser : **Emploi cage a corvidés et euthanasie**  
Par armes de chasse  Préciser :  
Autres moyens de destruction  Préciser : ...  
Suite sur papier libre

## D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : **Utilisation d'un Mégaphone émettant des cris de détresse**  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : **Utilisation d'un pistolet alarme 6mm + fusées aviaire**  
Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

Suite sur papier libre : voir les rapports joints au document

## E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser :  
Formation continue en biologie animale  Préciser :  
Autre formation.....  Préciser : **Expert en Péril Animalier Aéroportuaire et Gestion Aviaire et piégeur agréé**

## F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **3 années pleines en intensifiant les actions de février à août (Période de cantonnement et de reproduction)**

## G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **PACA** :  
Départements : **BOUCHES DU RHONE**  
Cantons : **Martigues**  
Commune : **Martigues**

## H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires .....   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace .....   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  
Suite sur papier libre

## I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Voir les rapports joints à la demande de dérogation

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Emission d'un rapport complet sur les actions menées lors du plan d'actions .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Lavéra**  
Le **23/09/2021**  
Votre signature

Le Directeur  
du CCG Martigues

  
Christophe CORTIE